

Présentation de la section III

Gilles Paquet

Volume 59, Number 3, septembre 1983

Hommage au professeur Albert Faucher

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/601065ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/601065ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paquet, G. (1983). Présentation de la section III. *L'Actualité économique*, 59(3), 575–575. <https://doi.org/10.7202/601065ar>

Section III: ASPECTS INSTITUTIONNELS

«Avant de chercher à circonscrire l'événement, il nous faut d'abord identifier l'institution en cause.»

Albert Faucher

Cette technologie sociale, cette trame institutionnelle que Faucher met au centre de ses préoccupations, c'est un ensemble d'armistices sociaux dont le rôle est d'harmoniser les forces de l'environnement et les plans des agents économiques et sociaux. Les institutions sont un peu les instruments d'adaptation des groupes humains, l'outillage qui leur permet de survivre et de prospérer.

Albert Faucher a montré comment se font et se défont les institutions : le fonds d'emprunt municipal, la législation en matière d'épargne et de crédit, la structure industrielle des différents secteurs au Québec vont être conformés par une série de forces qui vont engendrer souvent des institutions plus ou moins voulues, plus ou moins prévues — des institutions organiques dont la Confédération va être un exemple sur une échelle agrandie.

Dans cette section, trois mémoires illustrent bien la puissance de l'analyse institutionnelle pratiquée et prêchée par Albert Faucher. D'abord, le travail d'un élève de Faucher, Robert Armstrong, sur l'évolution du cadre légal de l'industrie minière à la fin du XIX^e siècle ; ensuite, Richard Carter fait le tour des grandes options macro-institutionnelles qui se sont offertes au Québec et montre comment on peut en éclairer le sens à partir d'un modèle d'action gouvernementale ; enfin, Eric Lande montre comment les industries canadiennes d'exportation ont su distiller une structure institutionnelle qui assure leur survie.

Gilles PAQUET
Université d'Ottawa